



Commission du Marché des produits alimentaires de l'Ontario

165 the Queensway

Toronto (Ontario) M8Y 1H8

Numéro de téléphone : 416 259-5479 Télécopieur : 416 259-4303

Courriel : info@oftb.com Site Web : www.oftb.com

Soixante-deuxième rapport annuel de la Commission du Marché des produits alimentaires de l'Ontario pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016

Membres de la Commission du Marché des produits alimentaires de l'Ontario durant l'exercice 2015-2016 : Alison Robertson fut d'abord nommée au poste de membre le 22 octobre 2014, puis elle fut nommée au poste de présidente pour une période allant du 15 janvier 2016 au 14 janvier 2019. Victor Debono fut d'abord nommé au poste de membre le 3 janvier 2003, puis au poste de vice-président pour une période allant du 4 mai 2005 au 28 avril 2017. Il a également servi en qualité de président intérimaire du 29 avril 2011 au 14 août 2012. Mark Pearlman fut d'abord nommé au poste de membre le 15 novembre 2006, puis son mandat fut renouvelé pour la période allant du 21 janvier 2014 au 21 janvier 2017. William Cudmore fut nommé pour un mandat allant du 3 novembre 2010 au 1^{er} novembre 2013, puis son mandat fut renouvelé jusqu'au 2 novembre 2016. Paul Tiveron fut nommé pour un mandat allant du 3 novembre 2010 au 1^{er} novembre 2013, puis son mandat fut renouvelé jusqu'au 2 novembre 2016. Paola Guarnieri fut nommée au poste de membre de la Commission pour une période allant du 5 janvier 2015 au 4 janvier 2018.

Tout au long de l'exercice, la Commission a soutenu avec diligence l'importante industrie agricole de l'Ontario et a perpétué la contribution vitale qu'apporte le Marché des produits alimentaires de l'Ontario à l'économie de l'Ontario. La Commission s'assure que le Marché est bien entretenu et fonctionne de manière efficace. Ainsi, il peut offrir un excellent service aux producteurs de l'Ontario, aux acheteurs de produits agricoles, aux détaillants et aux établissements, et ceux-ci continueront de l'utiliser comme grand point d'approvisionnement en fruits et légumes frais et en produits horticoles. Le Marché met également à la disposition des agriculteurs et des distributeurs de produits agricoles de l'Ontario un circuit de vente en gros où ils peuvent distribuer et commercialiser leurs fruits et légumes frais à des milliers d'entreprises de produits alimentaires et horticoles.

La Commission a eu un revenu net de 1 010 460 \$ au cours de l'exercice 2015-2016, alors qu'il était de 1 239 676 \$ au cours de l'exercice 2014-2015. Cette



baisse s'explique surtout par une diminution des recettes provenant des péages en raison d'une diminution mineure des activités de camionnage au Marché. Les dépenses de la Commission ont également augmenté de 700 000 \$ pendant l'exercice 2015-2016, par rapport à celles de l'exercice de 2014-2015, en raison du prix plus élevé de l'électricité et d'une hausse de sa dépense d'amortissement. La Commission a néanmoins connu une autre année fructueuse, dépassant ses objectifs financiers de 299 651 \$, ce qui lui a permis de compenser une augmentation de 354 167 \$ quant à ses dépenses de fonctionnement, par rapport à son budget annuel. Les dépenses en capital de l'exercice s'élèvent à 4 947 385 \$.

Pendant l'exercice 2015-2016, le volume de fruits et d'autres produits agricoles distribués grâce au Marché s'élevait à environ 1 004 079 tonnes (deux milliards de livres), ce qui constitue une légère augmentation de 0,73 %, par rapport à l'exercice 2014-2015. La part de produits agricoles cultivés en Ontario et vendus au Marché représente environ 35 % à 40 % du total. La Commission promeut sans relâche l'ensemble de ses installations, y compris le marché fermier, au moyen de son site Web, des médias sociaux, de salons professionnels, d'Ontario, terre nourricière et de visites guidées. Grâce à cette promotion, la Commission a atteint son objectif consistant à inciter plus d'acheteurs à faire des achats au marché fermier.

Le Marché est encore aujourd'hui la principale source de fruits et d'autres produits agricoles du commerce de l'épicerie indépendante, en Ontario. Il s'agit d'un marché de gros concurrentiel permettant à plus de 5 000 acheteurs de se procurer des produits agricoles de qualité dans 20 dépôts de vente et auprès de 400 agriculteurs locataires de l'Ontario. On y vend environ 400 variétés de produits agricoles, dont environ 150 sont cultivées localement.

Je tiens à remercier mes collègues directeurs, les locataires, les employés, les fournisseurs de biens et de services du Marché ainsi que les nombreux acheteurs d'avoir contribué au succès que nous avons connu au cours de l'exercice 2015-2016.

Commission du Marché des produits alimentaires de l'Ontario

Alison Robertson
Présidente

**Commission du Marché des
produits alimentaires
de l'Ontario**

**États financiers
31 mars 2016**

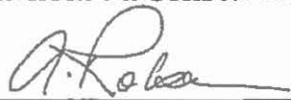
Commission du Marché des produits alimentaires de l'Ontario

État de la situation financière

Au 31 mars 2016

	2016 \$	2015 \$
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie	-	887 592
Placements (note 3)	8 209 307	8 062 329
Comptes clients	747 773	782 413
Charges payées d'avance et fournitures	77 652	81 035
	9 034 732	9 813 369
Immobilisations (note 4)	33 469 555	30 093 870
	42 504 287	39 907 239
Passif		
Passifs courants		
Dette bancaire (note 5)	570 080	-
Emprunts à vue (note 5)	14 913 771	13 504 433
Fournisseurs et charges à payer	1 371 189	1 714 646
Revenus constatés d'avance	687 049	724 344
	17 542 089	15 943 423
Apports en capital reportés (note 6)	470 015	482 093
	18 012 104	16 425 516
Actif net		
Actif net investi en immobilisations	18 210 769	16 107 344
Actif net non affecté	6 281 414	7 374 379
	24 492 183	23 481 723
	42 504 287	39 907 239
Engagements (note 8)		
Éventualités (note 10)		

Au nom du Conseil d'administration,

 _____, administrateur

 _____, secrétaire et trésorier

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Commission du Marché des produits alimentaires de l'Ontario

État des revenus et dépenses

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

	2016 \$	2015 \$
Revenus		
Loyers	8 417 311	7 988 726
Entreposage frigorifique	2 298 949	2 291 714
Droits de péage	696 696	714 188
Droits d'accès des acheteurs	423 562	422 030
Autres revenus	240 543	189 619
	<u>12 077 061</u>	<u>11 606 277</u>
Dépenses		
Salaires et charges sociales (note 7)	3 095 012	2 978 589
Électricité	2 171 690	1 811 604
Amortissement	1 571 700	1 219 954
Enlèvement de déchets	1 372 554	1 438 867
Taxes foncières et taxes d'affaires	798 895	829 496
Réparations et entretien	534 369	510 258
Intérêts	454 119	351 989
Assurances	322 154	323 292
Fournitures et charges de fonctionnement	137 999	154 285
Carburant	103 433	167 597
Services juridiques	99 178	92 100
Services contractuels divers	96 320	89 798
Frais de bureau	93 349	90 022
Loyer – Hydro Land	61 747	55 787
Honoraires et frais des membres du conseil d'administration	59 200	43 551
Divers	49 631	169 084
Eau	45 251	40 328
	<u>11 066 601</u>	<u>10 366 601</u>
Excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice	<u>1 010 460</u>	<u>1 239 676</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Commission du Marché des produits alimentaires de l'Ontario

État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

	2016		
	Investi dans des immobi- lisations \$	Non affecté \$	Total \$
Actif net à l'ouverture de l'exercice	16 107 344	7 374 379	23 481 723
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses pour l'exercice	(1 571 700)	2 582 160	1 010 460
Investi dans des immobilisations	4 947 385	(4 947 385)	-
Virements interfonds	12 078	(12 078)	-
Emprunts supplémentaires sur des emprunts à vue investis dans des immobilisations	(2 083 616)	2 083 616	-
Remboursement des emprunts à vue investis dans des immobilisations	799 278	(799 278)	-
Actif net à la clôture de l'exercice	18 210 769	6 281 414	24 492 183
	2015		
	Investi dans des immobi- lisations \$	Non affecté \$	Total \$
Actif net à l'ouverture de l'exercice	14 138 321	8 103 726	22 242 047
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses pour l'exercice	(1 219 954)	2 459 630	1 239 676
Investi dans des immobilisations	8 453 763	(8 453 763)	-
Cession d'immobilisations	(7 442)	7 442	-
Virements interfonds	1 006	(1 006)	-
Emprunts supplémentaires sur des emprunts à vue investis dans des immobilisations	(5 621 242)	5 621 242	-
Remboursement des emprunts à vue investis dans des immobilisations	362 892	(362 892)	-
Actif net à la clôture de l'exercice	16 107 344	7 374 379	23 481 723

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Commission du Marché des produits alimentaires de l'Ontario

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

	2016 \$	2015 \$
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice	1 010 460	1 239 676
Ajustements visant à rapprocher l'excédent des revenus sur les dépenses et les flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement		
Amortissement d'immobilisations	1 571 700	1 219 954
Perte à la vente d'immobilisations	-	2 342
Amortissement d'apports en capital reportés liés à des immobilisations	(12 078)	(1 006)
Variations des soldes du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie		
Comptes clients	34 640	191 846
Charges payées d'avance et fournitures	3 383	2 004
Fournisseurs et charges à payer	(343 457)	(659 526)
Revenus constatés d'avance	(37 295)	(190 111)
	<u>2 227 353</u>	<u>1 805 179</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Achat de placements	(8 209 307)	(8 062 329)
Produit de la vente de placements	8 062 329	8 000 000
	<u>(146 978)</u>	<u>(62 329)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités liées aux immobilisations		
Achat d'immobilisations	(4 947 385)	(8 453 763)
Produit de la vente d'immobilisations	-	5 100
	<u>(4 947 385)</u>	<u>(8 448 663)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Emprunts supplémentaires sur les emprunts à vue	2 233 616	5 621 242
Remboursement des emprunts à vue	(824 278)	(362 892)
Dette bancaire	570 080	-
	<u>1 979 418</u>	<u>5 258 350</u>
Diminution de la trésorerie au cours de l'exercice	<u>(887 592)</u>	<u>(1 447 463)</u>
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	<u>887 592</u>	<u>2 335 055</u>
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>-</u>	<u>887 592</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Commission du Marché des produits alimentaires de l'Ontario

Notes annexes

31 mars 2016

1 Nature des activités

La Commission du Marché des produits alimentaires de l'Ontario (la « Commission »), entreprise publique de la province d'Ontario, a été constituée en société sans capital-actions en vertu de la *Loi sur le Marché des produits alimentaires de l'Ontario* (la « Loi »), R.S.O. 1990, c O.15, et des Règlements de l'Ontario 871, 872 et 65/09 connexes. La Commission a pour mandats d'exploiter un marché de gros de denrées alimentaires ainsi que d'acquérir et d'exploiter la logistique nécessaire au transport et à la manutention des denrées alimentaires. Pour remplir ces mandats, la Commission loue des terrains et des bâtiments aux grossistes et aux producteurs. La Commission est un organisme sans but lucratif provincial géré par un conseil d'administration et est exonérée de l'impôt sur le revenu.

2 Résumé des méthodes comptables significatives

Méthode de comptabilité

Les états financiers de la Commission représentent les prises de position de la direction et ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, y compris les normes s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public.

Comptabilité par fonds

Les présents états financiers comprennent les fonds suivants :

- **Fonds non affectés** : ils comprennent l'actif net cumulé du revenu de fonctionnement sur les dépenses de fonctionnement;
- **Fonds investis dans des immobilisations** : ils représentent les placements nets dans les immobilisations de la Commission décrites à la note 4. Les montants nécessaires pour l'achat d'immobilisations sont transférés des fonds non affectés vers les fonds investis dans des immobilisations.

Comptabilisation des revenus

Les revenus tirés des loyers, de l'entreposage frigorifique, des droits de péage et des droits de passage des acheteurs sont comptabilisés à titre de revenus à mesure que les services sont rendus et que le recouvrement est raisonnablement sûr.

Les revenus constatés d'avance proviennent des paiements anticipés des loyers, de la location de stands, de la location d'espaces de stationnement, de la location des cartes d'accès des acheteurs et de la location de bureaux. Ils sont comptabilisés dans les revenus selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du contrat de location.

Les apports en capital reportés sont grevés d'affectations externes et sont reportés et passés en résultat conformément à la méthode d'amortissement appliquée à l'immobilisation comptabilisée qui s'y rattache.

Les autres revenus sont composés de revenus d'intérêts et sont comptabilisés lorsqu'ils sont acquis.

Commission du Marché des produits alimentaires de l'Ontario

Notes annexes

31 mars 2016

Dépenses

Les dépenses sont présentées, déduction faite des taxes de vente pouvant être recouvrées.

Placements

Les placements sont des certificats de placement garanti (CPG) et sont comptabilisés au coût après amortissement dans les états financiers. Les revenus de placement sont présentés dans l'état des revenus et dépenses à titre d'autres revenus.

La valeur comptable des CPG correspond approximativement à leur juste valeur à la clôture de l'exercice.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité estimative comme suit :

Améliorations foncières	de 10 à 30 ans
Bâtiments	de 10 à 40 ans
Matériel	de 5 à 20 ans
Terrasse de stationnement et mur de soutènement	de 4 à 40 ans

L'amortissement des constructions en cours débute uniquement lorsque la construction est quasi terminée et que l'immobilisation entre en service.

Dépréciation d'actifs à long terme

La Commission évalue régulièrement la valeur comptable, l'amortissement et la durée d'utilité de ses immobilisations. Si l'immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour la Commission, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en dépenses dans l'état des revenus et dépenses.

Instruments financiers

La Commission évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent la trésorerie, les placements et les comptes clients. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et charges à payer et des emprunts à vue.

Lorsqu'il existe des indications d'une perte de valeur, la Commission détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le montant ou le calendrier prévus des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si la Commission constate un changement défavorable des flux de trésorerie attendus, elle ramène la valeur comptable de l'actif financier à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou à la valeur de réalisation de tout bien affecté en garantie du

Commission du Marché des produits alimentaires de l'Ontario

Notes annexes

31 mars 2016

remboursement de l'actif, selon la plus élevée de ces trois valeurs. Si les événements ou les circonstances s'améliorent à une période ultérieure, la perte de valeur comptabilisée est reprise dans la mesure de l'amélioration, sans toutefois dépasser la valeur comptable initiale. Les pertes de valeur sont comptabilisées par l'utilisation d'un compte de provision, le montant correspondant étant comptabilisé dans l'état des revenus et dépenses.

Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers selon les normes comptables pour le secteur public exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants présentés au titre des revenus et des dépenses au cours de la période considérée. Les résultats réels pourraient ne pas correspondre à ces estimations.

3 Placements

	2016 \$	2015 \$
Banque de Montréal : CPG, 1,30 %, échéant le 23 octobre 2015	-	5 062 329
Banque de Montréal : CPG, 1,05 %, échéant le 30 avril 2015	-	3 000 000
Banque de Montréal : CPG, 1,85 %, échéant le 3 novembre 2016	5 127 958	-
Banque de Montréal : CPG, 1,15 %, échéant le 2 mai 2016	3 081 349	-
	<u>8 209 307</u>	<u>8 062 329</u>

4 Immobilisations

	2016		
	Coût \$	Amortisse- ment cumulé \$	Net \$
Terrain	275 604	-	275 604
Améliorations foncières	2 413 377	2 013 841	399 536
Bâtiments	39 130 048	15 123 451	24 006 597
Matériel	7 333 790	3 583 195	3 750 595
Terrasse de stationnement et mur de soutènement	6 903 577	4 653 799	2 249 778
Construction en cours	2 787 445	-	2 787 445
	<u>58 843 841</u>	<u>25 374 286</u>	<u>33 469 555</u>

Commission du Marché des produits alimentaires de l'Ontario

Notes annexes

31 mars 2016

	2015		
	Coût \$	Amortisse- ment cumulé \$	Net \$
Terrain	275 604	-	275 604
Améliorations foncières	2 207 759	1 952 001	255 758
Bâtiments	37 965 439	14 142 647	23 822 792
Matériel	6 100 612	3 271 834	2 828 778
Terrasse de stationnement et mur de soutènement	6 903 576	4 436 104	2 467 472
Construction en cours	443 466	-	443 466
	<u>53 896 456</u>	<u>23 802 586</u>	<u>30 093 870</u>

Au cours de l'exercice, un montant de 2 082 653 \$ (13 666 734 \$ en 2015) comptabilisé dans Construction en cours a été reclassé selon la ventilation suivante : 1 035 523 \$ (11 231 712 \$ en 2015) au poste Bâtiments et 1 047 130 \$ (2 435 022 \$ en 2015) au poste Matériel.

5 Emprunts à vue

Les emprunts à vue sont les suivants :

	2016 \$	2015 \$
Emprunt à vue, non renouvelable, d'un montant maximum de 3 924 920 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1/4 %, remboursements mensuels d'un capital de 24 378 \$ plus intérêts; cet emprunt est affecté principalement au financement des dépenses d'immobilisations	3 559 250	3 851 786
Emprunt à vue, non renouvelable, d'un montant maximum de 9 800 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1/4 %, remboursements mensuels d'un capital de 40 833 \$ plus intérêts à compter du 30 avril 2015 au plus tard, paiements mensuels des intérêts seulement pendant la construction des immobilisations; cet emprunt est affecté principalement au financement des dépenses d'immobilisations	9 352 218	7 921 524
Emprunt à vue, non renouvelable, d'un montant maximum de 2 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1/4 %, remboursements mensuels d'un capital de 8 333 \$ plus intérêts; cet emprunt est affecté principalement au financement des coûts de remplacement du matériel de réfrigération	1 877 303	1 731 123
Crédits de fonctionnement sous forme de ligne de crédit renouvelable, d'un montant maximum de 1 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel; cet emprunt est affecté principalement au financement des activités de fonctionnement, au besoin	125 000	-
	<u>14 913 771</u>	<u>13 504 433</u>

Commission du Marché des produits alimentaires de l'Ontario

Notes annexes

31 mars 2016

La Commission a contracté un emprunt à terme non renouvelable à taux fixe d'un montant maximum de 1 200 000 \$, qui porte intérêt au taux préférentiel de la banque majoré de 1/4 %. Au 31 mars 2016, la Commission n'avait aucun montant à rembourser en vertu de cette facilité.

Tous les emprunts ci-dessus sont garantis par une lettre d'engagement de ne pas vendre, hypothéquer davantage ou grever le bien situé à l'adresse 165, The Queensway.

Au 31 mars 2016, certains emprunts bancaires externes de la Commission étaient assujettis de clauses restrictives, qui étaient toutes respectées à cette date.

Au 31 mars 2016, la Commission était en position de découvert bancaire de 570 080 \$.

6 Apports en capital reportés

En 2011, la Commission a reçu un apport en capital non récurrent de 500 000 \$ du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et des affaires rurales de l'Ontario. L'immobilisation concernée était quasi achevée et en état d'utilisation au cours de l'exercice 2015, moment à partir duquel la Commission a commencé à passer l'apport en capital progressivement en résultat.

	2016 \$	2015 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	482 093	483 099
Moins : montant passé en résultat au cours de l'exercice	12 078	1 006
Solde à la clôture de l'exercice	470 015	482 093

7 Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) autogéré

La Commission offre à ses salariés à temps plein un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) autogéré, dans lequel les salariés versent une cotisation minimale correspondant à 5 % de leur rémunération. La Commission verse une cotisation du même montant à concurrence de 6 % pour les employés cumulant plus de 15 ans de service et de 5 % pour les autres employés admissibles. La charge liée à ce REER s'élève à 82 085 \$ (85 822 \$ en 2015) et est prise en compte dans les salaires et charges sociales.

Commission du Marché des produits alimentaires de l'Ontario

Notes annexes

31 mars 2016

8 Engagements

La Commission loue des terrains pour le stationnement de véhicules en vertu de contrats de location-exploitation. Les loyers annuels minimums exigibles pour les prochains exercices sont les suivants :

	\$
2017	71 834
2018	71 834
2019	74 672
2020	83 184
2021	82 237
Par la suite	<u>219 527</u>
	<u>603 288</u>

9 Risque lié aux instruments financiers

La Commission détient des instruments qui l'exposent au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

Le risque de crédit lié aux instruments financiers correspond au risque de perte financière qu'assume la Commission si une contrepartie n'honore pas ses obligations envers elle ou est insolvable. Le coût de l'actif présenté à l'état de la situation financière représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date des états financiers. La Commission place sa trésorerie dans des comptes portant intérêt et des instruments assurés par une banque à charte canadienne ou dans des placements très liquides qui sont facilement convertibles en des montants connus de trésorerie.

Dans le cours normal des activités, la Commission est exposée à un risque de crédit du fait de ses clients. Ce risque est réduit par le fait que la direction estime que la Commission a mis en œuvre des procédures d'approbation du crédit exhaustive et rigoureuse.

Au 31 mars 2016, le classement des débiteurs en souffrance mais non douteux était le suivant :

	30 jours \$	60 jours \$	90 jours \$	Plus de 90 jours \$
Comptes clients	<u>226 892</u>	<u>155 841</u>	<u>20 677</u>	<u>5 395</u>

La direction est d'avis que la Commission est exposée à un risque de crédit faible.

Commission du Marché des produits alimentaires de l'Ontario

Notes annexes

31 mars 2016

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers.

	Au plus six mois \$	De plus de six mois à un an \$	De plus de un an à cinq ans \$	Plus de cinq ans \$	Total \$
Fournisseurs et charges à payer	1 371 189	-	-	-	1 371 189
Emprunts à vue	441 266	441 266	3 530 128	10 501 111	14 913 771
	1 812 455	441 266	3 530 128	10 501 111	16 284 960

Tous les placements de la Commission sont réputés facilement réalisables, car ils peuvent être liquidés rapidement à des montants proches de leurs justes valeurs pour répondre aux besoins de liquidités.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des fluctuations des taux d'intérêt et du degré de volatilité de ces taux. La Commission a contracté des emprunts à vue portant intérêt au taux d'intérêt préférentiel et, par conséquent, est exposée au risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt, les flux de trésorerie nécessaires pour régler les obligations fluctuant par suite des variations des taux d'intérêt pratiqués sur le marché.

10 Éventualités

Des poursuites et des recours peuvent être intentés à l'occasion contre la Commission. L'issue et le règlement final de ces actions ne peuvent être déterminés à l'heure actuelle et, par conséquent, aucune provision n'a été constituée dans les présents états financiers à l'égard d'une obligation éventuelle liée à ces recours et ces poursuites. La Commission croit également que l'issue des poursuites et des recours intentés contre la Commission n'aura pas d'incidence significative sur sa situation financière ou sur l'état de ses revenus et dépenses.